

TARIF JAUNE - OPTION BASE
en métropole continentale

	Version	Prime fixe annuelle (€/kVA)	Prix de l'énergie (c€/kWh)				
			Pointe	Hiver HPH	HCH	Eté HPE HCE	
JAUNE	UL	42,60	8,984	8,984	6,414	4,175	2,958
OPTION BASE	UM	30,12	10,420		7,288	4,212	3,001
Coefficients de puissance réduite *	UL		1,00	0,77	0,77	0,77	0,77
	ou UL		1,00	1,00	0,39	0,39	0,39
	ou UL		1,00	1,00	1,00	0,28	0,28
	UM		1,00		1,00	1,00	1,00
Calcul des dépassements			13,21 € / HEURE ^(b)				
Hiver		: de novembre à mars inclus					
Eté		: d'avril à octobre inclus					
Pointe en UL		: 2h le matin et 2h le soir de décembre à février inclus					
Heures Creuses		: 8h par jour tous les jours					

* UL : un seul dénivelé possible

TARIF JAUNE - OPTION EJP
en métropole continentale

	Version	Prime fixe annuelle (€/kVA)	Prix de l'énergie (c€/kWh)			
			Hiver PM HH		Eté HPE HCE	
JAUNE OPTION EJP	UL	40,92	26,181	6,968	3,920	2,837
Coefficients de puissance réduite *	UL		1,00	0,58	0,58	0,58
	ou UL		1,00	1,00	0,24	0,24
Calcul des dépassements			13,21 €/HEURE ^(b)			
Hiver		: de novembre à mars inclus				
Eté		: d'avril à octobre inclus				
Pointe Mobile		: 22 périodes de 18h de novembre à mars inclus				
Heures Creuses		: 8h par jour tous les jours de l'été				

* Un seul dénivelé possible

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA), et le cas échéant en fonction de la puissance souscrite, des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements ou bien de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

(b) Dans le cas de comptage équipé de contrôleur électronique

TARIF VERT A5 - OPTION BASE

	Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)				
			Hiver			Eté	
			PTE	HPH	HCH	HPE	HCE
A5	TLU	98,76	6,916	5,564	4,237	3,950	2,451
OPTION BASE	LU	68,64	10,678	6,406	4,386	4,044	2,529
	MU	48,12	14,879	7,559	4,776	4,165	2,597
	CU	24,84	22,989	9,934	5,271	4,311	2,615
Energie réactive (c€/kvarh)			1,770				
Coefficients de puissance réduite	TLU		1,00	0,71	0,31	0,27	0,25
	LU		1,00	0,75	0,37	0,33	0,19
	MU		1,00	0,67	0,24	0,17	0,16
	CU		1,00	0,69	0,32	0,23	0,17
Calcul des dépassements	Comptage		Electronique		KN (P _{MAX} -P)	K (P _{MAX} -P)	
	(k ₃ k ₂ k ₁)		4,30 €/kW		1,43 €/kW	35,87 €/kW	
Coefficients par poste			1,00	0,71	0,31	0,27	0,25
Hiver	: de novembre à mars inclus						
Eté	: d'avril à octobre inclus						
Pointe	: 2h le matin et 2h le soir de décembre à février inclus						
Heures Creuses	: 8h par jour et dimanche toute la journée						

TARIF VERT A5 - OPTION EJP

	Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)			
			Hiver		Eté	
			PM	HH	HPE	HCE
A5	TLU	86,52	9,104	4,606	3,651	2,244
OPTION EJP	MU	39,24	24,519	5,958	3,945	2,449
Energie réactive (c€/kvarh)			1,770			
Coefficients de puissance réduite	TLU		1,00	0,49	0,16	0,06
	MU		1,00	0,50	0,16	0,08
Calcul des dépassements	Energie €/kWh		Electronique		KN (P _{MAX} -P) en €/kW	K (P _{MAX} -P) en €/kW
		1,09	4,09 €/kW		1,36	34,06
Coefficients par poste			1,00	0,49	0,16	0,06
Hiver	: de novembre à mars inclus					
Eté	: d'avril à octobre inclus					
Pointe Mobile	: 22 périodes de 18h de novembre à mars inclus					
Heures Creuses	: 8h par jour et dimanche toute la journée					

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA), et le cas échéant en fonction de la puissance souscrite, des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements ou bien de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

TARIF VERT A8 - OPTION BASE

	Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)							
			Hiver et Demi-Saison					Eté		
			PTE	HPH	HPD	HCH	HCD	HPE	HCE	JA
A8 OPTION BASE	TLU	97,32	7,920	6,205	5,170	4,611	3,579	4,253	2,424	3,213
	LU	68,28	11,879	7,908	5,265	4,790	3,635	4,338	2,498	3,255
	MU	44,52	17,491	10,456	5,978	5,359	3,983	4,489	2,559	3,217
	CU	21,72	27,132	14,306	6,868	6,084	4,336	4,671	2,617	3,233
Energie réactive (c€/kvarh)			1,770							
Coefficients de puissance réduite	TLU		1,00	0,77	0,41	0,38	0,35	0,28	0,27	0,26
	LU		1,00	0,73	0,44	0,41	0,38	0,32	0,31	0,18
	MU		1,00	0,71	0,36	0,32	0,20	0,14	0,08	0,06
	CU		1,00	0,77	0,45	0,38	0,30	0,20	0,13	0,09
Calcul des dépassements	Comptage électronique		KN (PMAx-P)				K (PMAx-P)			
	(k ₃ k ₂ k ₁)		4,31 €/kW				1,43 €/kW			
Coefficients par poste			1,00	0,77	0,41	0,38	0,35	0,28	0,27	0,26
Hiver	: de décembre à février inclus									
Demi-Saison	: novembre et mars									
Eté	: d'avril à octobre inclus									
Pointe	: 2h le matin et 2h le soir de décembre à février inclus									
Heures Creuses	: de 1h à 7h et samedi, dimanche, jours fériés nationaux toute la journée									

TARIF VERT A8 - OPTION EJP

	Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)							
			Hiver et Demi-Saison			Eté				
			PM	HH	HD	HPE	HCE	JA		
A8 OPTION EJP	TLU	80,28	9,529	5,337	3,881	4,010	2,204	2,858		
	MU	38,52	24,686	6,942	4,509	4,317	2,456	2,956		
Energie réactive (c€/kvarh)			1,770							
Coefficients de puissance réduite	TLU		1,00	0,49	0,24	0,14	0,05	0,02		
	MU		1,00	0,52	0,22	0,15	0,11	0,03		
Calcul des dépassements	Comptage		Energie		Electronique		KN (PMAx-P)			
	(k ₃ k ₂)		1,00 €/kWh		4,09 €/kW		1,36 €/kW			
Coefficients par poste			1,00	0,49	0,24	0,14	0,05	0,02		
Hiver	: de décembre à février inclus									
Demi-Saison	: novembre et mars									
Eté	: d'avril à octobre inclus									
Pointe Mobile	: 22 périodes de 18h de novembre à mars inclus									
Heures Creuses	: de 1h à 7h et samedi, dimanche, jours fériés nationaux toute la journée									

TARIF VERT A - OPTION MODULABLE

	Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)			
			Jour PM	HM	Semaine	
					DSM	SCM
A OPTION MODULABLE	TLU	88,20	8,126	5,457	4,330	3,176
	MU	51,60	16,943	5,998	4,888	3,222
Energie réactive (c€/kvarh)			1,770			
Coefficients de puissance réduite	TLU		1,00	0,51	0,51	0,12
	MU		1,00	0,66	0,32	0,30
Calcul des dépassements	Energie		Electronique		KN (PMAx-P)	
	0,70 €/kWh		4,08 €/kW		1,36 €/kW	
Coefficients par poste			1,00	0,51	0,51	0,12
Hiver Mobile	: 9 semaines					
Demi-Saison Mobile	: 19 semaines					
Saison Creuse Mobile	: 24 semaines					
Pointe Mobile	: 22 périodes de 18h de novembre à mars inclus					

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA), et le cas échéant en fonction de la puissance souscrite, des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements ou bien de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

TARIF VERT B - OPTION BASE

	Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)							
			Hiver et Demi-Saison					Eté		
			PTE	HPH	HPD	HCH	HCD	HPE	HCE	JA
B OPTION BASE	TLU	69,48	6,700	5,794	4,773	4,224	3,198	3,920	2,136	2,906
	LU	52,92	10,137	7,134	4,773	4,310	3,198	3,958	2,171	2,924
	MU	39,12	14,199	8,718	4,773	4,411	3,198	3,999	2,214	2,945
	CU	28,8	20,115	11,025	4,773	4,559	3,198	4,032	2,247	2,961
Energie réactive (c€/kvarh)			1,550							
Coefficients de puissance réduite	TLU		1,00	0,74	0,33	0,31	0,26	0,25	0,24	0,22
	LU		1,00	0,76	0,40	0,38	0,33	0,32	0,30	0,29
	MU		1,00	0,80	0,50	0,47	0,43	0,42	0,40	0,39
	CU		1,00	0,86	0,63	0,61	0,57	0,55	0,54	0,53
Calcul des dépassements			Comptage électronique				KN (P _{MAX} -P)		K (P _{MAX} -P)	
	(k ₃ k ₂ k ₁)		2,97 €/kW				0,99 €/kW		24,74 €/kW	
Coefficients par poste			1,00	0,74	0,33	0,31	0,26	0,25	0,24	0,22
Hiver		: de décembre à février inclus								
Demi-Saison		: novembre et mars								
Eté		: d'avril à octobre inclus								
Pointe		: 2h le matin et 2h le soir de décembre à février inclus								
Heures Creuses		: de 1h à 7h et samedi, dimanche, jours fériés nationaux toute la journée								

TARIF VERT B - OPTION EJP

	Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)							
			Hiver et Demi-Saison			Eté				
			PM	HH	HD	HPE	HCE	JA		
B OPTION EJP	TLU	69,00	8,064	4,658	3,369	3,666	1,991	2,633		
	MU	39,24	18,285	5,709	3,629	3,826	2,146	2,709		
Energie réactive (c€/kvarh)			1,550							
Coefficients de puissance réduite	TLU		1,00	0,50	0,24	0,19	0,15	0,11		
	MU		1,00	0,54	0,30	0,25	0,21	0,18		
Calcul des dépassements			Comptage		Energie		Electronique		KN (P _{MAX} -P)	
	(k ₃ k ₂)		0,49 €/kWh		2,86 €/kW		0,96 €/kW			
Coefficients par poste			1,00	0,50	0,24	0,19	0,15	0,11		
Hiver		: de décembre à février inclus								
Demi-Saison		: novembre et mars								
Eté		: d'avril à octobre inclus								
Pointe Mobile		: 22 périodes de 18h de novembre à mars inclus								
Heures Creuses		: de 1h à 7h et samedi, dimanche, jours fériés nationaux toute la journée								

TARIF VERT B - OPTION MODULABLE

TARIFS SUPPRIMES, correspondance tarifaire : Tarif Vert B Option EJP avec version inchangée

	Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)					
			Jour PM	HM	Semaine			
					DSM	SCM		
B OPTION MODULABLE	TLU	69,12	7,907	4,860	3,959	2,884		
	MU	39,36	15,870	5,309	4,201	2,884		
Energie réactive (c€/kvarh)			1,550					
Coefficients de puissance réduite	TLU		1,00	0,51	0,42	0,30		
	MU		1,00	0,66	0,61	0,53		
Calcul des dépassements			Energie		Electronique		KN (P _{MAX} -P)	
			0,47 €/kWh		2,89 €/kW		0,96 €/kW	
Coefficients par poste			1,00	0,51	0,42	0,30		
Hiver Mobile		: 9 semaines						
Demi-Saison Mobile		: 19 semaines						
Saison Creuse Mobile		: 24 semaines						

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA), et le cas échéant en fonction de la puissance souscrite, des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements ou bien de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

TARIF VERT C - OPTION BASE

	Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)							
			Hiver et Demi-Saison					Eté		
			PTE	HPH	HPD	HCH	HCD	HPE	HCE	JA
C OPTION BASE	TLU	63,84	6,446	5,475	4,455	3,906	2,881	3,678	1,899	2,669
	LU	47,28	9,708	6,816	4,455	3,992	2,881	3,699	1,918	2,677
	MU	33,60	13,564	8,400	4,455	4,093	2,881	3,721	1,941	2,690
	CU	23,16	19,178	10,707	4,455	4,241	2,881	3,740	1,959	2,699
Energie réactive (c€/kvarh)			1,390							
Coefficients de puissance réduite	TLU		1,00	0,71	0,27	0,25	0,21	0,20	0,19	0,18
	LU		1,00	0,74	0,33	0,31	0,26	0,25	0,24	0,24
	MU		1,00	0,78	0,42	0,40	0,36	0,35	0,34	0,33
	CU		1,00	0,83	0,56	0,54	0,50	0,49	0,48	0,48
Calcul des dépassements	Comptage (k ₃ k ₂ k ₁)		Electronique			KN (P _{MAX} -P)		K (P _{MAX} -P)		
	Coefficients par poste		1,00	0,71	0,27	0,25	0,21	0,20	0,19	0,18
Hiver	: de décembre à février inclus									
Demi-Saison	: novembre et mars									
Eté	: d'avril à octobre inclus									
Pointe	: 2h le matin et 2h le soir de décembre à février inclus									
Heures Creuses	: de 1h à 7h et samedi, dimanche, jours fériés nationaux toute la journée									

TARIF VERT C - OPTION EJP

	Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)						
			Hiver et Demi-Saison			Eté			
			PM	HH	HD	HPE	HCE	JA	
C OPTION EJP	TLU	63,000	7,790	4,492	3,195	3,492	1,825	2,465	
	MU	33,480	16,169	5,424	3,369	3,577	1,908	2,508	
Energie réactive (c€/kvarh)			1,390						
Coefficients de puissance réduite	TLU		1,00	0,48	0,19	0,14	0,11	0,09	
	MU		1,00	0,52	0,24	0,20	0,17	0,16	
Calcul des dépassements	Comptage (k ₃ k ₂)		Energie		Electronique		KN (P _{MAX} -P)		
	Coefficients par poste		1,00	0,48	0,19	0,14	0,11	0,09	
Hiver	: de décembre à février inclus								
Demi-Saison	: novembre et mars								
Eté	: d'avril à octobre inclus								
Pointe Mobile	: 22 périodes de 18h de novembre à mars inclus								
Heures Creuses	: de 1h à 7h et samedi, dimanche, jours fériés nationaux toute la journée								

TARIF VERT C - OPTION MODULABLE

TARIFS SUPPRIMES, correspondance tarifaire : Tarif Vert C Option EJP avec version inchangée

	Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)			
			Jour PM	Semaine		
				HM	DSM	SCM
C OPTION MODULABLE	TLU	63,12	7,578	4,530	3,629	2,552
	MU	33,48	15,550	4,980	3,869	2,552
Energie réactive (c€/kvarh)			1,390			
Coefficients de puissance réduite	TLU		1,00	0,46	0,37	0,24
	MU		1,00	0,61	0,54	0,45
Calcul des dépassements	Energie		Electronique		KN (P _{MAX} -P)	
	Coefficients par poste		1,00	0,46	0,37	0,24
Hiver Mobile	: 9 semaines					
Demi-Saison Mobile	: 19 semaines					
Saison Creuse Mobile	: 24 semaines					
Pointe Mobile	: 22 périodes de 18h de novembre à mars inclus					

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA), et le cas échéant en fonction de la puissance souscrite, des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements ou bien de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.